

Centre Communal d'Oction Sociale

COMPTE RENDU REUNION ORDINAIRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 03 OCTOBRE 2024

Séance du 03 octobre 2024 à 18h00, sous la présidence de Madame Else TUSCHL. Convocation du 20 septembre 2024.

PRESENTS: Mesdames ANANICZ – BALTA – FRANGIAMORE – TUSCHL.

Messieurs ALBERT -ESTRADA -JAGER - SAVALLI - ZIMMERMANN.

ABSENTS EXCUSES: Mesdames BOUR - HARRATH- KERMAOUI - RUSSELLO.

Monsieur KLEINHENTZ.

ABSENTS: Mesdames CHEBLI-PORT.

Monsieur REY.

PROCURATIONS: Madame RUSSELLO qui a donné procuration à M. JAGER.

PERSONNEL INVITE: Mesdames BURTAIRE – LYZBA.

ORDRE DU JOUR

- 01 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2024
- 02 AIDE EXCEPTIONNELLE FAMILLE SINISTREE
- 03 DETERMINATION DU MONTANT DU BON DE NOËL 2024
- 04 CADEAUX DE FIN D'ANNEE EN FAVEUR DES SENIORS
- 05 COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES
- 06 COMPTE-RENDU DES DONS RECUS
- 07 DIVERS

01 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2024

Avant de passer à l'ordre du jour de la séance, Mme TUSCHL invite l'assemblée à se prononcer sur l'approbation du compte rendu de la réunion du 27 juin 2024.

Approuvé à l'unanimité.

02 - AIDE EXCEPTIONNELLE FAMILLE SINISTREE

Suite à l'incendie du 12 septembre qui a frappé une mère isolée et ses deux filles sur la commune, le C.C.A.S souhaitait venir en aide à cette famille.

Après entretien avec la mère de famille, un habitant de la commune lui a fourni tout l'équiement nécessaire.

Le point est donc supprimé.

L'assemblée prend acte.

03 - DETERMINATION DU MONTANT DU BON DE NOËL 2024

Après exposé et délibération, en raison de l'inflation, le conseil d'administration décide d'ajuster la valeur du bon à la hausse.

Il a été décidé de fixer comme suit le montant du bon de Noël octroyé aux bénéficiaires répondant aux critères des distributions alimentaires du Secours Populaire et de la Croix Rouge pour 2024 :

- 30 € pour une personne seule ;
- 40 € pour un couple ;
- 5 € supplémentaire par enfant à charge.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité.

04 - CADEAUX DE FIN D'ANNEE EN FAVEUR DES SENIORS

Bilan du choix des cartes cadeaux en faveur des seniors de la localité de plus de 67 ans :

CARTES CADEAUX	COUPLES (50 €)	SEULS (30 €)
BON CADEAU B'EST	260	315
BON CADEAU BOUTIQUE AMINA	5	4
BON CADEAU EROGLU ILYAS	9	5
BON CADEAU MEDJAOUI CEREMONY	9	1
BON CADEAU CREATION COIFFURE	11	30
BON CADEAU ALTERNATIVE BEAUTE	1	1
BON CADEAU RESTAURANT « LA TABLE ALSACIENNE »	35	26
TOTAL	330	382

- A cela s'ajoute les 86 cadeaux pour les résidents de la maison de retraite.
- La distribution aura lieu la journée du jeudi 12 décembre en mairie. Une session de rattrapage aura lieu le jeudi 19 décembre 2024.

05 - COMPTE-RENDU OCTROI DE BONS ALIMENTAIRES

Madame TUSCHL rend compte à l'assemblée des bons alimentaires octroyés depuis la dernière réunion. Depuis le 27 juin dernier, 40 bons ont été distribués pour un montant de $2760 \in$.

L'assemblée prend acte.

06 - COMPTE-RENDU DES DONS RECUS

Madame BURTAIRE informe l'assemblée que depuis sa dernière réunion le C.C.A.S. n'a reçu aucun don.

L'assemblée prend acte.

07 - DIVERS

Dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, le C.C.A.S souhaite valoriser et féliciter les jeunes diplômés du Brevet des Collèges et du Baccalauréat. A cette occassion, une remise des Prix est oragnisée le vendredi 18 octobre 2024 en salle François Rabelais. Une carte cadeau sera remise pour les élèves ayant obtenus le Brevet des Collèges ou le Baccalauréat.

Toujours dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, une convention a été signée avec l'école du Parc pour la réalisation de séances de théâtre. Cette action concerne les élèves du CE1 au CM2.

A l'issue, les élèves réaliseront une représentation de théâtre.

Madame TUSCHL informe le conseil que le C.C.A.S a reçu la visite de la PMI pour la Halte garderie.

Différents points ont été abordés avec le Département. Des modifications sont à prévoir.

Madame BURTAIRE présente les chiffres concernant les séniors de la commune. Il sera proposé au Conseil des Sages d'aller à la rencontre de ce public pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.